

REGLES PARTICULIERES CHAMPIONNAT DE FRANCE QUAD CROSS ELITE

ARTICLE 1 – COUREURS ADMIS

Peuvent prétendre participer à ce Championnat tous les coureurs âgés de 16 ans, titulaires d'une licence délivrée par la FFM NCA ou Internationale. Les pilotes licenciés FFM de nationalité étrangère devront répondre aux modalités de l'Article 6.1 du Règlement Général Motocross.

Cylindrées :

Les cylindrées imposées sont :
250cc à 450cc 2 Temps et 450 4 Temps mono ou bicylindre.

ARTICLE 2 - ENGAGEMENT

2.1 – Numéros de Course :

Les numéros de course seront déterminés par la liste émise par la FFM et valable pour toute la saison 2014 (voir article 6.2 du règlement Général).

Les 15 premiers du classement de l'année précédente pourront choisir leur numéro.

2.2 – Engagement :

Le nombre de pilotes engagés par épreuve est limité à **32**. Pour les pilotes souhaitant participer à l'intégralité du Championnat, une période d'un mois à compter de l'ouverture du site des engagements leur sera réservée. A l'issue de ce délai, les pilotes désireux de ne faire que quelques courses ne pourront s'inscrire que sous réserve des places disponibles.

En cours de saison, les pilotes ayant participé à une épreuve du Championnat de France Quad Cross Elite ne pourront plus s'engager sur le **Trophée de France Quad Cross Open**.

ARTICLE 3 - FORMULE

Le Championnat de France de Quad Cross Elite 2014 se disputera au cours des épreuves de classement inscrites au calendrier.

Les pilotes non qualifiés auront la possibilité de participer à une « consolante » de 20 mn + 2 tours.

ARTICLE 4 – JOUR AVANT LA COMPETITION

Une séance d'essais libres sera organisée. Les qualifications sont obligatoires pour tous les pilotes et détermineront leur place sur la grille.

4.1 SELECTION DES PILOTES :

La sélection des pilotes s'effectuera après les essais qualificatifs. Les 30 pilotes les plus rapides des essais qualificatifs seront qualifiés.

ARTICLE 5 – EPREUVES ET PRIX

- Départ :

Les départs seront obligatoirement donnés sur 2 lignes de 15 machines.

- Durée :

2 manches de 30mn + 2 tours séparées par un intervalle de 45mn minimum.

- Prix d'Arrivée :

Chaque coureur qualifié percevra une prime de qualification de 50 € augmentée des prix d'arrivée suivants par manche :

	€		€		€		€
1	165	6	98	11	60	16	22
2	150	7	90	12	52	17	15
3	135	8	83	13	45	18	8
4	120	9	75	14	37	19	8
5	105	10	67	15	30	20	8
Soit : 1 373 € x 2 = 2 746 €							

Total du plateau :

1 500 € + 2 746 € = 4 246 €

Classement :

Le classement du Championnat de France sera obtenu par addition des points marqués sur la totalité des manches, moins 1 manche par pilote (X-1) si le championnat compte un minimum de 6 épreuves.

Les pilotes auront jusqu'à 20 heures pour retirer leurs primes.

ARTICLE 6 - MOTOCYCLES

Seront admises les machines répondant aux normes suivantes :

DEFINITION :

Un quad est un véhicule à quatre roues et dont les roues arrière assurant la propulsion sont montées sur le même axe rigide horizontal.

- Le moteur ne peut en aucun cas être situé derrière le pilote.
Un moteur de moto peut-être utilisé
- Tout système différentiel de transmission est interdit.
- Le choix du cadre, du moteur, de l'emplacement du réservoir de carburant est libre.
- Les pneus cloutés, chaînés sont interdits.
- Les jantes, que ce soit pour l'avant ou l'arrière, ne peuvent excéder 12 pouces de diamètre.
- Les roues à bâtons et à rayons ainsi que les jantes en carbone sont interdites.
- La largeur hors tout ne doit pas excéder 1300 mm, quelque soit la compression de l'amortisseur, mesure prise en charge (pilote sur la machine).
- Le silencieux d'échappement ne doit pas dépasser l'aplomb arrière du quad ou une ligne verticale tangente.
- La plaque arrière sera en plastique souple.
- Le pilote doit être obligatoirement isolé des roues arrière par deux ailes, solidaires ou non l'une de l'autre, réalisées en matière plastique ou en polyester.
- La transmission assurée par une chaîne devra être équipée d'un sabot en matière dur (type téflon et non alu) à sa partie inférieure protégeant la couronne et le disque. Un pare choc ou pare buffle devra être mis en place. Dans le cas d'un pare choc, les deux embouts devront être arrondis, diamètre minimum : 15 mm
- Un tube de protection (ou nerf bar) sans partie saillante de section ronde doit être prévu de chaque côté de l'engin. Il devra obligatoirement être fixé en deux points : un au niveau du support d'articulation du bras de suspension inférieur, l'autre sur le support de repose-pied et comporter des sangles ou treillages métalliques fixés sur la tubulure du nerf bar et du châssis. Afin d'empêcher le pied du pilote de toucher le sol accidentellement.
- Afin d'éviter toute intrusion des pieds du pilote entre les roues arrière et les nerfs bars, ceux-ci doivent par construction être relevés à l'arrière de 100 mm minimum ou être équipés d'une protection en métal ou plastique entre ces nerfs bars et les gardes boue arrière.
- Un coupe-circuit interrompant l'alimentation électrique doit être relié au pilote.
- La direction doit être assurée par les roues avant.
- Le guidon doit être équipé d'une protection rembourrée sur la barre transversale. Les guidons sans barre transversale doivent être équipés d'une protection rembourrée située au milieu du guidon, recouvrant largement les brides du guidon.
- Les extrémités exposées du guidon doivent être bouchées avec un matériau solide, ou recouvertes de caoutchouc.
- Segment de sortie de boîte obligatoire.
- Segment de protection chaîne obligatoire.

- Pare-choc avant type croix de malte interdit. Aucune partie saillante ne sera acceptée.
- Protection chaîne et disque d'origine autorisée et protections arrières obligatoires (voir schéma).
- La télémétrie est interdite.
- Le port d'une charlotte est obligatoire pour les cheveux longs.
- Les gardes boue doivent être en matériaux souples.
- Les plaques des machines devront être de dimensions réglementaires. La plaque arrière devra être perpendiculaire à l'axe de la piste.
- "Toutes les machines doivent être alimentées par du carburant sans plomb, conforme aux spécifications de la FIM".
- La capacité des réservoirs ne peut excéder 22 litres pour les moteurs 2T ou 4T.
- Les réservoirs de carburant ne peuvent être placés à l'avant du véhicule (à l'avant du guidon)
- Les réservoirs ne peuvent dépasser la hauteur de la fixation du guidon.
- Contrôle du niveau sonore : se référer à l'article 8.5 du Règlement Général Motocross, la mesure sera prise avec le pilote sur la machine.

PLAQUES DES MACHINES :

- Les plaques des machines devront être de dimensions réglementaires.
- La plaque frontale et arrière aura un fond vert, avec numéros blancs, mate.
- La plaque arrière devra être perpendiculaire à l'axe de la piste.

TRES IMPORTANT

Dimension de la plaque avant	15 x 20 cm
Dimension de la plaque arrière	23 x 28 cm
Dimension des chiffres	14 cm de haut <u>minimum</u>

Toutes ces dispositions techniques sont applicables à l'ensemble de la discipline quad.

ARTICLE 7 – CONTROLE TECHNIQUE APRES CHAQUE COURSE

Immédiatement après chaque course, un contrôle sonomètre sera effectué sur les machines des 5 premiers pilotes.

Démontage :

Pour tout démontage effectué à la demande du directeur de course ou du délégué qui s'avère conforme, la FFM participera aux frais occasionnés à hauteur de 40 € pour un 2 temps et 60 € pour un 4 temps.

ARTICLE 8 - HORAIRES

Sur un jour :

La veille de l'épreuve :

14 h 00	19 h 00	Contrôle Administratif et Technique
	19 h 10	Briefing et accueil des pilotes

Le jour de l'épreuve :

08 h 30	08 h 50	Séance essais libres – 20 mn – « Quad Open » Groupe A
08 h 55	09 h 15	Séance essais libres – 20 mn – « Quad Open » Groupe B
09 h 20	09 h 50	Séance essais libres - 30 mn – « Quad Elite »
09 h 55	10 h 20	Libre Organisateur
10 h 25	10 h 45	Qualifications – 20 mn – « Quad Open » Groupe A
10 h 45	10 h 50	Tests de departs - 5 mn – « Quad Open » Groupe A
10 h 55	11 h 15	Qualifications – 20 mn – « Quad Open » Groupe B
11 h 15	11 h 20	Tests de departs - 5 mn – « Quad Open » Groupe B
11 h 25	11 h 45	Qualifications – 20 mn – « Quad Elite »
11 h 45	11 h 50	Tests de departs - 5 mn – « Quad Elite »

13 h 30	13 h 55	Consolante – 20mn + 2 tours
---------	---------	-----------------------------

14 h 00	14 h 25	1 ^{ère} manche – 20 mn + 2 tours – « Quad Open »
14 h 30	15 h 05	1 ^{ère} manche – 30 mn + 2 tours – « Quad Elite »
15 h 10	16 h 00	Libre Organisateur
16 h 05	16 h 30	2 ^{ème} manche – 20 mn + 2 tours – « Quad Open »
16 h 35	17 h 10	2 ^{ème} manche – 30 mn + 2 tours – « Quad Elite »
17 h 15	18 h 00	Libre Organisateur
18 h 10	18 h 30	Remise des Prix

Sur deux jours :

La veille de l'épreuve :

9 h 00	12 h 00	Contrôle Administratif
9 h 00	12 h 30	Contrôle Technique
13 h 00		Briefing des pilotes

13 h 30	13 h 50	Séance essais libres – 20 mn – « Quad Open » Groupe A
13 h 55	14 h 15	Séance essais libres – 20 mn – « Quad Open » Groupe B
14 h 20	14 h 50	Séance essais libres - 30 mn – « Quad Elite »
14 h 55	15 h 30	Libre organisateur
15 h 35	15 h 55	Qualifications – 20 mn – « Quad Open » Groupe A
16 h 00	16 h 20	Qualifications – 20 mn – « Quad Open » Groupe B
16 h 25	16 h 55	Qualifications – 30 mn – « Quad Elite »

Le jour de l'épreuve :

08 h 00	09 h 15	Libre organisateur
09 h 20	09 h 25	Tests de départ – « Quad Open »
09 h 25	09 h 45	Warm Up – « Quad Open »
09 h 50	10 h 45	Libre organisateur
10 h 50	10 h 55	Tests de départ – « Quad Elite »
10 h 55	11 h 15	Warm Up– « Quad Elite »
11 h 20	11 h 45	Libre organisateur
11 h 50	12 h 15	Consolante – 20mn + 2 tours
13 h 00	14 h 00	Repas – Animations
14 h 00	14 h 25	1 ^{ère} manche – 20 mn + 2 tours – « Quad Open »
14 h 30	15 h 05	1 ^{ère} manche – 30 mn + 2 tours – « Quad Elite »
15 h 10	16 h 00	Libre Organisateur
16 h 05	16 h 30	2 ^{ème} manche – 20 mn + 2 tours – « Quad Open »
16 h 35	17 h 10	2 ^{ème} manche – 30 mn + 2 tours – « Quad Elite »
17 h 15	18 h 00	Libre Organisateur
18 h 10	18 h 30	Remise des Prix

TOUT PILOTE EST RESPONSABLE DE SES ACCOMPAGNATEURS SUR LE CIRCUIT ET SES ABORDS, AVANT, PENDANT ET APRES LA COURSE.